



LE NOUVEAU GYMNASSE ET LA RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS LANCÉS FIN 2019

Le gymnase Victor Pérez et la résidence pour étudiants, deux bâtiments performants et innovants.

Les travaux du gymnase Victor Perez situé le long de l'avenue Courteline et enjambant le boulevard périphérique, ainsi que ceux de la résidence pour étudiants, construite au-dessus du bâtiment de stockage existant de la RATP, boulevard Carnot, commenceront fin 2019. Les travaux dureront 2 ans 1/2.

Le long de la façade nord du gymnase, une avancée plantée reliera les deux rives du boulevard périphérique afin de favoriser le passage de la petite faune.

La configuration du gymnase (44 m x 24 m) permettra la pratique du hand-ball, du basket-ball, du volley-ball et du badminton, ainsi que la tenue de compétitions. Les gradins offriront 200 à 250 places. Deux salles polyvalentes, l'une pour les arts martiaux et l'autre pour la danse, compléteront l'offre.

Trois typologies de public seront accueillies :

- Les scolaires du secteur
- Les associations, c'est à dire les clubs sportifs privés
- Les individuels, dans le cadre des dispositifs organisés par les éducateurs sportifs de la Ville.

Le centre sportif sera ouvert tous les jours, de 08h00 à 22h00. Les matinées et débuts d'après-midi en semaine seront destinés aux scolaires, les associations bénéficieront des locaux de 12h00 à 13h30, après 17h et le week-end. Le gymnase aura une

capacité d'accueil de 240 à 250 personnes.

Répondant aux exigences du Plan Climat Energie de la Ville de Paris, le gymnase et la résidence pour étudiants de 139 logements, seront dotés de terrasses végétalisées, dont certaines accessibles. Les toitures végétalisées seront réservées, quant à elles, au développement de la biodiversité et donc non accessibles.

3 600m²
POUR LE GYMNASSE
AVEC UN DOJO,
UNE SALLE DE
DANSE ET DES
GRADINS DE 200
PLACES

Aujourd'hui



Une École supérieure d'architecture d'intérieur et de design

L'École Bleue, école d'architecture d'intérieur et de design, s'installera au sein d'un bâtiment d'une surface d'environ 3 200 m² le long de la rue Bernard Lecache, qui deviendra piétonne. Conçu par les agences Kraft Architectes et Mootz et Pelé Architectes pour la RIVP, maître d'ouvrage, le bâtiment proposera également un espace de co-working créatif et un incubateur pour les jeunes designers de l'école. L'aménagement intérieur favorisera l'éclairage naturel des

salles. Toutes les pièces seront orientées du côté calme, vers la rue Bernard Lecache, et les circulations verticales et horizontales, côté boulevard Périphérique. Les travaux de l'école devraient commencer au printemps 2020, pour une livraison du bâtiment en 2022. Le bâtiment comportera, par ailleurs, un parking en sous-sol d'une cinquantaine de places, en reconstitution des places de stationnement supprimées en surface pour la réalisation du projet.

520m²
DE JARDIN ET
29 ARBRES
D'ESSENCES
LOCALES

Aujourd'hui



Vue avant la réalisation de l'école Bleue

Demain



©Kraft Architectes / RIVP



LETTRE aux habitants

Mai 2019 - N°2

L'AMÉNAGEMENT DE LA PORTE DE VINCENNES



Catherine Baratti-Elbaz
Maire du 12^e arrondissement



Frédérique Calandra
Maire du 20^e arrondissement



Jacques Baudrier
Délégué auprès de l'adjoint à la Maire de Paris, chargé de l'Urbanisme et auprès de la Maire du 20^e chargé du comité local de l'Urbanisme

LE MOT DES ÉLUS

Après plusieurs années de concertation, l'opération d'aménagement de la porte de Vincennes entre aujourd'hui dans une nouvelle phase opérationnelle !

Les jardins Delaporte et Carnot Ouest seront ainsi réaménagés en 2019 afin d'embellir les espaces verts et d'y accueillir des jeux pour petits et grands, des parcours sportifs, des espaces de repos et de rencontres, des fontaines et brumisateurs pour se rafraîchir. Ce projet contribuera à améliorer le cadre de vie dans le quartier, tout en renforçant la présence d'espaces verts.

Outre les jardins de la Paix, Cristiano Garcia et le rond-point qui seront à terme requalifiés, ce sont huit rues qui sont incluses dans ce parcours paysager à cheval sur les 12^e et 20^e arrondissements. Cinq de ces rues seront pacifiées de manière à laisser plus de place aux piétons et à la nature.

Parallèlement à la requalification des espaces publics, la mise à distance des nuisances du boulevard périphérique pour les

habitants passera également par la construction de nouveaux talus végétalisés. De nouveaux bâtiments écran seront construits et accueilleront des programmations innovantes et attractives pour le quartier.

Ainsi, une école de design parisienne, l'École Bleue, s'implantera rue Bernard Lecache, dans un nouvel immeuble à deux niveaux tout en transparence, permettant de créer une véritable protection sonore pour les riverains, vis-à-vis des flux routiers.

Les travaux du gymnase-pont sur l'avenue Courteline vont démarrer à la fin de l'année 2019. Ce nouvel équipement profitera aux nombreux clubs sportifs existants mais aussi aux écoles et collèges du quartier.

C'est un quartier entier qui se transforme, pour plus de mixité, pour que vous puissiez bénéficier de services de proximité dans un nouvel environnement apaisé.



PORTE DE VINCENNES : RÉAMÉNAGER ET EMBELLIR LES JARDINS

Des espaces verts et des espaces publics requalifiés, embellis pour une plus grande qualité de vie des habitants et pour de nouveaux usages.

Après plusieurs ateliers de concertation sur les jardins Delaporte et Carnot menés avec les habitants et un travail réalisé avec les enfants des écoles Lamoricière (12^e) et Maryse Hilsz (20^e) en 2017, les travaux des jardins peuvent commencer.

Calendrier des aménagements

1^{ère} phase jusqu'à fin 2019 :

- Rénovation du jardin Delaporte en cours depuis mars 2019
- Rénovation du jardin Carnot Ouest à l'automne 2019
- Réouverture des jardins Delaporte et Carnot fin 2019

2^e phase :

- Extension du jardin Carnot à l'Est, sur le boulevard Carnot et les terrains de la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris.
- Réaménagement du jardin de la Paix.

Le jardin Delaporte

Ses aménagements :

- Plantation de nouveaux arbres aux essences variées.
- Surélévation du talus bordant le boulevard périphérique pour atténuer les nuisances acoustiques,
- Réalisation d'une promenade paysagère en hauteur sur le talus,
- Réalisation d'un mail central, lieu de passage, de récréation et d'échanges,
- Réalisation d'un parcours sportif,
- Réalisation d'une aire de jeux,



Demain

©Lambert Lénack Architectes Urbanistes / Topotek / SEMAPA

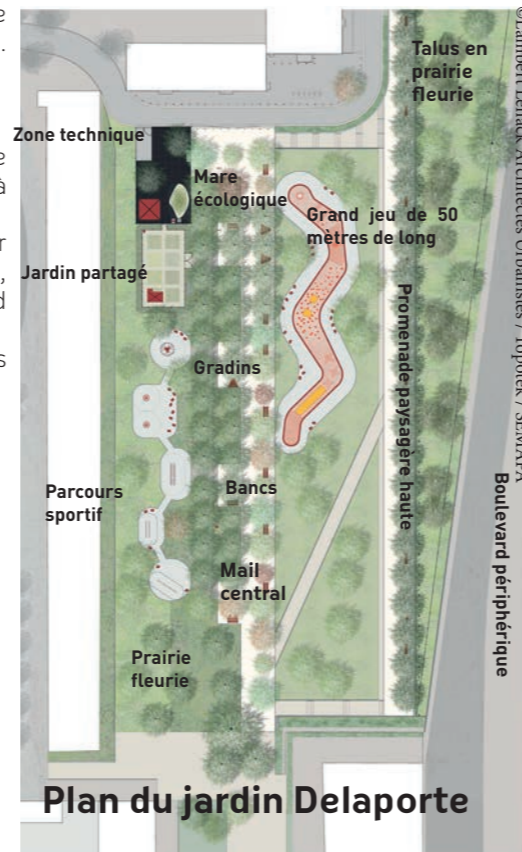
Le jardin Delaporte plus généreux et agréable

- Réalisation d'un espace pour accueillir un jardin partagé,
- Installation d'un grand jeu, unique à Paris : activités de grimpe, de glisse et d'escalade.

Le jardin Carnot Ouest

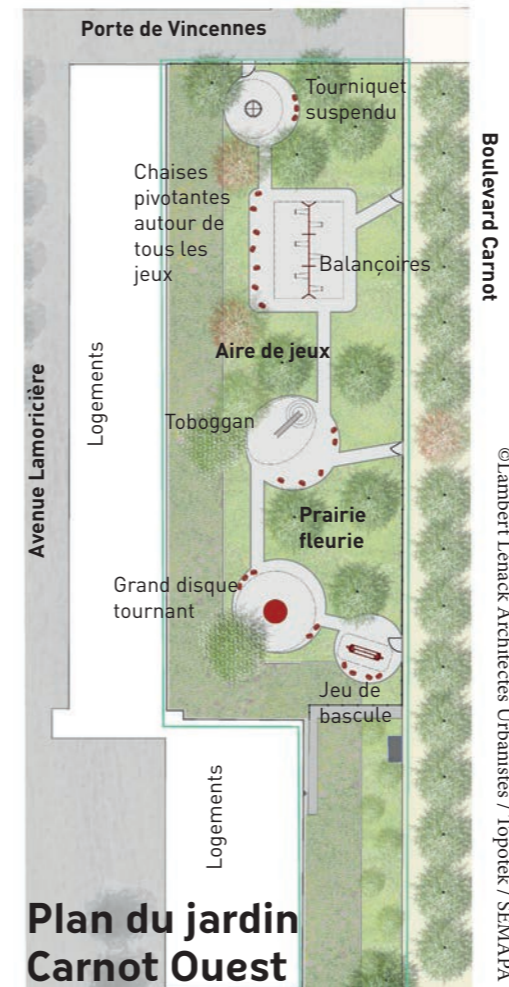
Ses aménagements :

- Réalisation d'une prairie fleurie qui participera également à l'infiltration des eaux pluviales,
- Réalisation d'une aire de jeux pour tous les âges : tourniquet suspendu, balançoires, toboggan, grand disque tournant et jeu de bascule.
- Installation de chaises pivotantes pour la détente et la discussion.



Plan du jardin Delaporte

©Lambert Lénack Architectes Urbanistes / Topotek / SEMAPA



Plan du jardin Carnot Ouest

Boulevard Carnot

©Lambert Lénack Architectes Urbanistes / Topotek / SEMAPA



Demain

Les nouveaux aménagements du jardin Carnot Ouest

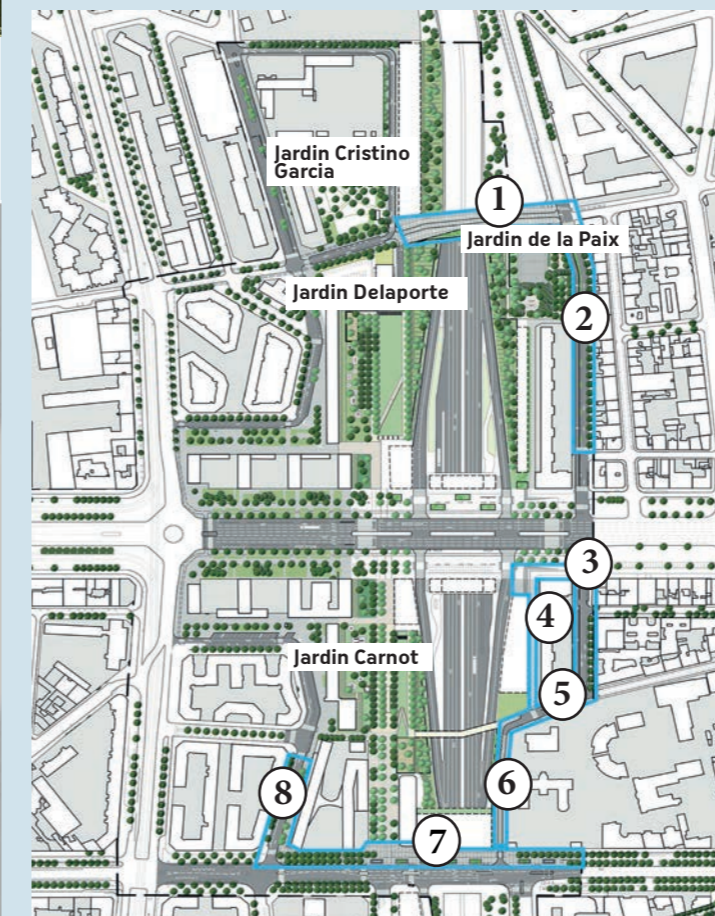


Aujourd'hui

Le jardin Carnot Ouest avant son réaménagement

©Lambert Lénack Architectes Urbanistes / Topotek / SEMAPA

© SEMAPA



- ① rue de Lagny
- ② rue du Commandant l'Herminier
- ③ rue Elie Faure
- ④ rue Bernard Lecache
- ⑤ rue du Chaffault
- ⑥ rue Jeanne Jugan
- ⑦ avenue Courteline
- ⑧ avenue Lamoricière

Des voiries apaisées, faisant la part belle aux modes de déplacement doux

Des déplacements doux favorisés par la création de pistes cyclables bidirectionnelles au sein de rues apaisées et végétalisées.

1^{ère} phase de travaux jusqu'à fin 2019

- Rue de Lagny : sur le pont de Lagny, transformation en zone 30 et réalisation d'une liaison paysagère entre le jardin Delaporte et le jardin de la Paix
- Rues Commandant l'Herminier, Elie Faure : transformation en zone 30, stationnement en épis supprimé et remplacé par un stationnement longitudinal. Création d'une piste cyclable bidirectionnelle séparée de la chaussée.
- Rue Jeanne Jugan : transformation en zone 30 et stationnement longitudinal supprimé pour réaliser l'élargissement et la végétalisation du trottoir côté Ouest ainsi qu'une voie cyclable partagée.
- Avenue Lamoricière : plantation d'arbres d'alignement.

277 NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS

21 050 m² DE JARDINS AMÉNAGÉS ET EMBELLIS



Le jardin Delaporte avant son réaménagement

© SEMAPA